

Motion du groupe udc

Nous demandons au Conseil communal étudier le coût et la faisabilité de la mesure suivante :

La publication du procès-verbal (PV) du Conseil général dans le *Courrier du Val-de-Travers*

Cette mesure, simple et concrète, vise à garantir une démocratie plus vivante dans notre commune, en améliorant significativement l'accès à l'information politique.

Ce procédé permettra :

1. D'informer la population valloonnaise sur un spectre plus large, en touchant notamment les personnes qui ne consultent pas les canaux numériques officiels.
2. De supprimer la contrainte de devoir activement rechercher l'information, car celle-ci sera directement accessible dans l'hebdomadaire local.
3. De susciter l'intérêt de l'ensemble des citoyennes et citoyens, de tous âges – de l'enfant qui apprend à lire à la personne plus âgée qui attend son journal du jeudi soir. Même la personne qui, en temps normal, ne s'intéresse que peu à la politique pourra prendre connaissance d'une partie ou d'un sujet précis de ce qui s'est déroulé.

En conséquence, la population sera mieux informée sur les affaires communales, ce qui favorisera l'intérêt citoyen et, à terme, pourrait encourager une plus grande implication dans la vie politique de la commune.

Signatures :

André Rosselet

Christiane Barbey-Weber

Jason Schweizer

François Rosselet-Christ

Jean-Luc Etienne

Niels Rosselet-Christ